

Association pour la création du parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées Hôtel communautaire 15, avenue du Comminges 31260 MANE

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 MARS 2021

Etaient présents ou représentés pour le collège des communes : Jean-Yves ARNE, Bernard DUMAIL, Sylvie Simpson, André ESPARBES, Michelle ROUX, Claude JACQUARD, Jean-Pierre VIALATTE, Jean-Sébastien BILLAUD-CHAOUI, Jean-Claude DURROUX, Jean-Michel LOSEGO, Thierry Gonzalez, Henri LASSUS, Joëlle FORTASSIN, Philippe VIGNES, Martine CANAL, Philippe CRAMPE, Simon ESCOLE, José CASTELL, Jacque DRAPE, Françoise ESPANA, Jean-Charles ROSELLO, Pascal PENETRO, Jean-Pierre ESCAIG, Michel LADEVEZE, Jeanine MONTES, Dominique PONTICACCIA, Elodie COTTEREAU, Claire VOUGNY, François MARTIN, Michel AUBERDIAC, Jean-Michel PALAO, Jean-Luc LASSERRE, Nicolas ROSTAING, Pierre CAZENEUVE, Daniel WEISSBERG, Maryse MOURLAN, Jean-Pierre BARRERE, Jean-Claude TINE, Thierry HAEIN, Marie-Claire UCHAN, Regis FARRE, Raoul RASPEAU, André DURAN, Pascal LOUSTAU, Robert FORASTE, Catherine ENEL, Marie NADALET

Etaient présents ou représentés pour le collège des communautés de communes : Farida BOUKEBBOUCHE, Marcel CAU, Jean-Michel DAT, Denis MARTIN, Raymond JOUBE, Marie-Christine LLORENS, Raymond NOMDEDEU, Corinne ORTET, Jean-Bernard CASTEX, Bouziane BRINI, Daniel SOUPENE, Yoan RUMEAU, Julien BEGUE

Etaient présents pour le collège de la région Occitanie : Carole DELGA, François ARCANGELI, Pascale PERALDI

Etaient présents ou représentés pour le collège des conseils départementaux : Georges MERIC Maryse VEZAT, Patrice RIVAL

Etaient présents ou représentés sans voix délibérative : Eric MOUNES, Alain PUENTE, M. ZDAN, Marie-Paule DEMIGUEL, Julien Bégué, Olivier Auriol, Catherine Labat, Mathilde PINTO, Claire Pages, Elsa GUINGAN, Jean-Claude DOUGNAC, Maïlys Laval, Delphine MERCADIER -MOURE, Sébastien ALBOUY.

Excusés : Nathalie AUGUSTIN-ROUCH, Loïc GOJARD, Michel TONNELLI, Karine SUBRA, Robert MARTIN, Stéphane CATALA, Brigitte SEGARD

Le lundi 15 Mars 2021 à 18h30, les membres de l'Association pour la création du parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées se sont réunis en assemblée générale en visioconférence.

Suite à l'appel, l'ensemble des personnes présentes ont été notées sur la feuille de présence annexée au présent procès-verbal.



En l'absence excusée de Madame la Présidente, le Vice-président François ARCANGELI qui a pouvoir pour présider la séance, accueille l'assemblée et explique le déroulement de séance

Le Vice-président rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de l'AG du 22 septembre 2020
- Présentation du nouveau bureau et bilan moral 2020
- Rédaction de Charte : situation et présentation du Bureau d'Etudes missionné pour l'accompagnement
- Actions à venir
- Désignation d'un Commissaire aux comptes suppléant
- Présentation du bilan financier 2020
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation du bilan financier 2020
- Présentation et approbation du budget 2021
- Questions diverses

En l'absence de questions et de commentaires, le vice-président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

- 1ère délibération : Approbation du PV de l'AG du 22 septembre 2020

Le Vice-président s'assure que le procès-verbal de l'assemblée Générale du communiqué en pièce jointe à la convocation est connu de tous. L'assemblée générale approuve le procès-verbal qui lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Après la présentation des nouveaux représentants du bureau élus le 22 octobre 2020 le vice-président dresse le bilan moral de l'association depuis la dernière assemblée du 22 septembre 2021. Il précise qu'à ce jour 176 commues adhèrent au projet PNR Comminges Barousse Pyrénées.
- Il laisse la parole à Philippe TERRANCLE, le directeur, qui rappelle que suite à l'appel à candidature pour la mission d'accompagnement de rédaction de charte mis en ligne le 16 septembre 2020, 4 entreprises ont remis des offres. Après l'analyse des offres et l'audition des 3 premiers candidats qui ont duré d'octobre 2020 à janvier 2021 le consortium d'entreprises représenté par CITADIA conseil a été retenu et s'est vu notifier le marché le 1<sup>er</sup> février 2021. La réunion du bureau du 22 octobre 2020 a notamment approuvé le classement intermédiaire des candidat ainsi que le plan de financement de cette mission et une demande de subvention de fonds LEADER.
- L'association a également rejoint le collectif des PNR d'Occitanie organisé en Association Interparc, qui permet de profiter d'échanges d'expériences avec les autre PNR.
  - Durant cette période l'association s'est engagé avec différents partenaires dans de plusieurs projets, comme :
- La mise en réseau et valorisation des sites archéologiques: Antichan de Frontigne, Malvezie, Adiège/Labarthe de Rivière, Sauveterre de Comminges. Accompagnement des communes pour la création d'un sentier permettant de rejoindre l'ensemble des sites



- ainsi que la création d'un scénario cohérent pour les 4 sites permettant de valoriser ces derniers et le travail des fouilles archéologiques engagé.
- La réflexion sur un atelier d'abattage et découpe mobile respectueux du bien-être animal et adapté au problématique de circuits-courts. Une étude va être lancée et menée par Cerfrance (pour un montant de 7 000,00€ HT) pour évaluer la viabilité du projet.
- Les mobilités douces (vélos à hydrogène),... et l'animation de la commission territoriale autour de la ligne SNCF Montréjeau / Luchon.
- La mise en œuvre d'actions de débroussaillage par le robot débroussailleur de la CUMA PEI : réflexion sur une intervention autour du Mont Calem en accord avec l'AREMIP gestionnaire du site ENS.
- Travail d'inventaire de Tanguy BESCOND (stagiaire) sur les problématiques d'implantation des antennes 3G, 4G et 5G : déjà présent 5 jours du 22 au 26 février 2021, il a établi une liste et une cartographie. Il sera à nouveau présent du 26 au 30 avril 2021 pour finaliser le travail engagé.

Il revient également sur le chantier que représente la Rédaction de Charte et laisse le soin à Pierre Albert de présenter le Consortium composé de Citadia Conseil, Even Conseil, Aire Publique et Territoires Ruraux & Développement (Edouard Mari), chargé de la mission d'accompagnement depuis le 1<sup>er</sup> Février 2021 de se présenter et détailler les points clés des mois à venir :

Durée de la mission: 16 mois

Première phase de diagnostic (15 mois) pour compléter les éléments du dossier d'opportunité

- Continuer la collecte des données => si vous disposez de données très rares permettant d'étayer le diagnostic, nous sommes preneurs
- S'imprégner du territoire => vous allez nous croiser!
- Réaliser les entretiens => à vos agendas (règles de démocratie territoriale (réunions publiques, rencontres élus/professionnels, etc...)
- et bien évidemment analyser, synthétiser les nombreuses études existantes sur le territoire

Deuxième Phase d'élaboration du projet de territoire

Troisième phase : Elaboration du projet opérationnel : rédaction de la charte, des fiches mesures et du plan de Parc : 6 mois

- 2ième délibération: Délégation au bureau de la validation des étapes d'élaboration de la charte (le diagnostic et dossier final seront présentés en AG et validé par le Bureau)

Suite à la présentation par le bureau d'études du phasage de la mission, le Vice-président propose à l'assemblée de donner délégation au bureau d'étude pour valider les différentes étapes d'élaboration de la charte. Il précise que le rapport de diagnostic et le dossier final seraient présentés et débattus lors d'Assemblées Générales avant d'être validés par le bureau.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

- 3ème délibération : Désignation du Commissaire aux comptes suppléant.

Le Vice-Président explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de nommer un suppléant au commissaire aux comptes.

Luc Martino - 25 rue D'Aquitaine - 31120 ROQUETTES est proposé comme suppléant

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.



#### - 4ème délibération : Bilan Financier 2020

Les comptes annuels 2020 sont présentés et le commissaire aux comptes fait lecture de son rapport.

#### Pour mémoire:

•	Total du bilan :	250 926 euros
•	Chiffre d'affaires:	142 624 euros
•	Résultat net comptable :	0 euros
•	Excédents ressources 2019:	141 848 euros
•	Excédents ressources 2020 :	76 409 euros

Total des charges : 143 392 euros
 Recettes contribution collectivités : 219 035 euros

Créances collectivités (2019 et 2020): 25 979 euros

• Trésorerie au 31/12/2020 : 212 477 euros

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

#### - 5ème délibération : Budget Prévisionnel 2021 et contributions annuelles

Le Vice-président présente les détails du budget prévisionnel 2021 constitué du budget de Fonctionnement et de la gestion des produits constatés d'avance

- Les Ressources du budget de fonctionnement proviennent de Contributions annuelles des collectivités adhérentes calculée au prorata des populations municipales en vigueur selon les statistiques INSEE établies au 1er janvier 2017 qui ne sera pas révisé pendant la durée de l'Association (la mise à jour au 1er janvier 2020 des statistiques INSEE ne sera pas prise en compte pour 2021).
- Clé de répartition : La contribution financière des Communes et Communauté de Communes est de 0,5€/habitant et représente 20% des recettes.

### **Budget de Fonctionnement**

• Ressources de Fonctionnement :

Contributions 2021			
Libellé	A percevoir	Répartition	
Communes	22 332,00€	10%	
Communauté de Communes	22 332,00€	10%	
Sous-Total	44 664,00€	20%	
participation CD31	€66 996,00	30%	
participation CD65	€11 166,00	5%	
participation région Occitanie	€100 494,00	45%	
	223 320,00€	100%	

- Dépenses de Fonctionnement :
- · charges de fonctionnement récurrentes
- Loyer et charge Bureau à Aspet
- Recrutement d'un chargé de mission biodiversité
  Rémunération de stagiaires sur 12 mois



## Gestion des produits constatés d'avance et subventions

- Produits constatés d'avance et subventions :
- Excédents de 2019 et 2020 affectés
- Excédent du budget de fonctionnement 2021
- Dépenses
- Mission d'accompagnement à la rédaction de charte
- · Etude préalable au projet d'abattage à la ferme et atelier de découpe mobile
- · Action de débroussaillage en lien avec la CUMA PEI
- · Investissement:
- · Achat d'un véhicule envisagé en lien avec le recrutement
- Subventions : Le dossier de demande de subvention sur les fonds LEADER passe en commission fin mars 2021. Ce n'est qu'après cette date que nous en connaîtrons le montant. Aucune somme n'est donc portée au budget prévisionnel 2021.

Les contributions annuelles des collectivités adhérentes calculées au prorata des populations municipales en vigueur selon les statistiques INSEE établies au 1er janvier 2017 sont actées. Pour les contributions 2021, la non prise en compte de la mise à jour des statistiques INSEE au 1er janvier 2020 et le maintien des appels de 2019 et 2020 soumis au vote de l'Assemblée

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

# Le Budget Prévisionnel 2021 est soumis au vote de l'Assemblée

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Question diverses

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h10

vice-président de l'association et président de séance

rançois Arcangéli

La secrétaire Corinne ORTET